

This Page Is Inserted by IFW Operations
and is not a part of the Official Record

BEST AVAILABLE IMAGES

Defective images within this document are accurate representations of the original documents submitted by the applicant.

Defects in the images may include (but are not limited to):

- BLACK BORDERS
- TEXT CUT OFF AT TOP, BOTTOM OR SIDES
- FADED TEXT
- ILLEGIBLE TEXT
- SKEWED/SLANTED IMAGES
- COLORED PHOTOS
- BLACK OR VERY BLACK AND WHITE DARK PHOTOS
- GRAY SCALE DOCUMENTS

IMAGES ARE BEST AVAILABLE COPY.

**As rescanning documents *will not* correct images,
please do not report the images to the
Image Problem Mailbox.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

1^{re} ADDITION
AU BREVET D'INVENTION

N° 693 392

Gr. 5. — Cl. 3.

N° 38.199

Dispositif destiné au perfectionnement du serrage des écrous, vis, et en général toutes pièces s'assemblant par filetage.

M. NICOLAS VACHER résidant en France (Loire).

(Brevet principal pris le 5 avril 1930.)

Demandée le 5 avril 1930, à 18^h 5^m, à Saint-Étienne.

Délivrée le 13 janvier 1931. — Publiée le 20 avril 1931.

L'objet de la présente addition est une modification intéressante du « Dispositif destiné au perfectionnement du serrage des écrous, vis et en général, toutes pièces s'assemblant par filetage », qui fait l'objet d'un brevet d'invention déposé en France le 3 avril 1930.

Cette modification ne touche d'ailleurs en rien, au principe même de l'invention, telle que celle-ci a été décrite au brevet principal.

Le dispositif est toujours composé d'une rondelle supérieure *b*, et d'une ou plusieurs rondelles élastique *e*.

Ce qui constitue sa particularité, c'est c'est que la rondelle supérieure, dite intercalaire ou intermédiaire, est prolongée inférieurement et au diamètre de l'alésage axial par une collerette circulaire *g* de hauteur et d'épaisseur convenables. L'alésage peut à cette occasion se terminer inférieurement par une feuillure *h*, destinée à faciliter le sertissage.

La rondelle élastique *e* présente les mêmes caractéristiques que celles décrites au brevet principal. Son alésage axial est prévu suffisant pour permettre, après sertissage,

la libre rotation des deux rondelles ainsi assemblées autour de la collerette de liaison *g*. Cet alésage se termine inférieurement par une chambre ou feuillure *i*.

La ou les rondelles *e* viennent se centrer par leur alésage axial sur la collerette *g*. La partie cylindrique tubulaire de cette dernière est alors, par tout procédé convenable, sertie sur la ou les rondelles élastiques *e*.

Les deux types de rondelles constituant le dispositif sont ainsi rendus solidaires entre eux, tout en permettant la rotation indépendante de chacune des pièces autour de l'axe commun.

Aux dessins annexés sont montrés:

Fig. 1 une coupe et vue en plan de la rondelle intercalaire;

Fig. 2 une coupe et vue en plan de la rondelle élastique;

Fig. 3 une coupe des deux rondelles assemblées par sertissage;

Fig. 4 une coupe des deux rondelles assemblées par sertissage, interposées entre un écrou et une pièce à serrer à l'aide d'une vis, avant blocage;

Fig. 5 une coupe des mêmes pièces en

Fix du fascicule : 5 francs.

[693.392]

— 2 —

position de serrage maximum ou blocage;

Fig. 6 une coupe analogue, mais où il est fait usage de deux rondelles élastiques, serties sous la rondelle intercalaire, par exemple pour remplacer une rondelle plus épaisse. Le nombre de ces rondelles peut d'ailleurs être quelconque, sans que le principe soit en rien modifié ou touché;

Fig. 7 une vue en élévation de la fig. 4;

Fig. 8 une coupe des deux rondelles assemblées par une vis, avant blocage;

Fig. 9 une coupe des deux rondelles assemblées par une vis, après blocage.

Les références données aux dessins sont les mêmes que celles qui ont été utilisées pour les pièces analogues dans le brevet principal.

RÉSUMÉ.

20

L'objet de la présente invention se réfère directement au « Dispositif destiné au perfectionnement du serrage des écrous, vis, et en général toutes pièces s'assemblant par filetage », qui a fait l'objet du brevet déposé en France, le 5 avril 1930.

La modification consiste en ce que le jeu de rondelles caractérisant ce dispositif a ses pièces solidaires entre elles, avec liberté de rotation de chacune autour de l'axe commun; cette liaison pouvant être obtenue, soit par sertissage, soit par tout autre procédé convenable.

NICOLAS VACHER.

Par procuration
Josefi Vsnora.

20

N° 38.199

M. Vacher

Pl. unique

se réfère
né au per-
ous, vis, et
ablant par
et déposé 25

que le jeu
ositif a ses
liberté de
l'axe com- 30
stenu, soit
procédé

VACHER.

tion
VACH.

